

L'OPERATION "BUSARDS CENDRES" DANS LE MARAIS DE BOURGNEUF

B. BERTHEMY

Présentation de l'étude : moyens et méthodes employés

Cette opération de protection du Busard cendré s'est effectuée sur deux zones: l'une d'environ 450 hectares, le polder du Dain; L'autre, le polder des Champs et partiellement celui de St Ocran, totalisant environ 900 hectares.

La distance exacte parcourue pour la campagne ne peut être évaluée parfaitement mais doit tourner autour de 1900 kilomètres pour une durée de 35 jours; vélo et voiture ayant été utilisés.

La météo a été relativement favorable, pas de grosses chaleurs comme les années précédentes mais un temps venté et ensoleillé.

Début Juillet, une semaine de pluie a interrompu et retardé les moissons, permettant à de nombreux couples d'élever leurs jeunes sans encombre, la date d'envol des poussins étant à 2-3 jours près celle des moissons.

La localisation des nids a été faite sur un plan indiquant clairement toutes les parcelles du polder et le type de culture. Cette année un minimum de couples ont été visités avant les moissons pour limiter le dérangement et éviter les frictions avec les agriculteurs; seuls les nids situés en bordure de parcelle étant visités.

Résultats de l'étude

En fin de campagne, 45 couples avaient été trouvés soit 38 de Busard cendré et 7 de Busard des roseaux.

La répartition par type de végétation pour les deux espèces est la suivante:

	BR	BC
Friche	5	0
Orge	0	11
Blé	1	25
?	1	2
total	7	38

Comme l'année dernière, une nette préférence pour le blé est à noter: Cette année aucuns couples de Busard cendré n'étaient établis dans les friches bien que celles ci sont courantes dans la surface étudiée

Sur les 37 couples de Busard cendré et Busard des roseaux situés en culture:

- 16 nids avaient des jeunes déjà volants ou subvolants, donc théoriquement capables d'échapper à la moissonneuse (55 jeunes)
- 19 nids ont été délacés lors des moissons ou avant celles ci dans des milieux aussi divers que fèves, maïs, blé, dicoups, bottes de paille. (50 jeunes)

Sur les 19 nids épargnés lors du passage de la machine, 2 nichées ont été détruites accidentellement pendant le bottelage (7 jeunes)

Etude de la productivité

Busard des roseaux : Ic à 2j
3c à 3j
3c à 4j 23 jeunes pour 7 couples

Busard cendré : Ic à 1j
5c à 2j
12c à 3j
10c à 4j
5c à 5j 114 jeunes pour 36 couples

2 couples avec données incomplètes

Taux de production: $\frac{\text{nombre de jeunes à l'envol}}{\text{nombre de couples}}$

Busard des roseaux : $\frac{23}{7} \quad 3,29$

Busard cendré : $\frac{107}{36} \quad 2,97$

Productivité par couple reproducteur: $\frac{\text{nombre de jeunes à l'envol}}{\text{nombre de couples avec jeunes à l'envol}}$

Busard des roseaux : $\frac{23}{7} \quad 3,29$

Busard cendré : $\frac{107}{32} \quad 3,34$

Concentration de nids

Comme les années précédentes, le Busard cendré montre une préférence totale pour les céréales.

La répartition dans les céréales du polder montre cette année la présence d'îlots de reproduction bien distincts. Ceux ci au nombre de quatre sont disséminés le long du polder sans raisons apparentes (biotope précis, avancement des céréales), le reste du polder étant quasi désert bien qu'à première vue aussi propice à la nidification.

Méthodes de protection employées

- Carré de céréales laissé sur pied : non employé car trop visible.
- Bottes de paille : employé deux fois avec de très bon résultats, 100% de réussite
- Déplacement du nid : employé la plupart du temps; 100% de réussite que le déplacement s'effectue sur dicoups, dans les fèves, le maïs ou le même type de céréale.
- Mise dans les endains : employé lorsque les jeunes sont quasi volants, leur errance étant assez prononcée, on se contente de les replacer dans les endains de la parcelle après que toute activité agricole ait cessé. (les garder dans un carton bien aéré tout le temps que dure la moisson; effrayés, ils cherchent à regagner la partie de la parcelle non encore moissonnée.

Données sur les divers rapaces nocturnes et diurnes observés en Baie de Bourgneuf

Brachyote : 1 couple nicheur dans la friche du polder du Dain (au moins 1 jeune)

Moyen Duc : 1 couple nicheur dans le marais de Bouin sous l'aire du Crecerelle
(1 jeune)
1 couple nicheur dans le camping du Collet (3 jeunes)
1 couple nicheur dans la haie de cyprès du port du Collet (4 jeunes)
1 couple nicheur dans le camping privé du Collet
1 couple nicheur dans le camping de Bouin

Crecerelle : 1 couple nicheur au camping du collet, 2 jeunes volants, 1 jeune non volant trouvé mort sous l'aire.
1 couple nicheur dans le marais de Bouin. Lors de la découverte, le male pendait mort en dessous de l'aire; après l'avoir décroché, la cause la plus probable semble être le fait que l'oiseau se soit posé sur une botte de paille, et se soit enroulé autour de la patte un bout de lien, celui-ci restant coincé à son retour à l'aire.
Après l'enlèvement du cadavre, la femelle a continué ses nourrisages et les trois jeunes se sont envolés.

Travail effectué par : P. Berthelot, Y. Bertault, B. Berthemy, J.Y. Fremont
E. Gauducheau, M. Maudet, P. Rousse.

Le Busard cendré dans l'île de Noirmoutier.

La population minimale de Busard cendré pour 1984 est de 38 sites occupés.

Jusqu'en 1983 les couples évitaient à quelques exceptions près les cultures, la majorité des couples s'établissant en bordure des anciens marais salants.

L'étude de la population en 1984 a permis de mettre en évidence une modification dans le choix du site de reproduction: au moins 13 couples se sont installés dans des cultures.

La relative précocité des nichées a sans doute permis à la presque totalité des juvéniles de s'envoler avant les moissons. Il a fallu cependant prélever les 3 jeunes d'une aire fortement menacé par les moissons et les réinjecter dans des aires sans problèmes en Baie de l'Aiguillon.

au cours des contacts effectués avec les agriculteurs locaux, il apparait que le Busard cendré a une image assez bonne, ses talents de destructeurs de mulots n'étant pas méconnus.

La mise en place d'une petite équipe de surveillants pendant la période des moissons serait à envisager pour 1985, l'île de Noirmoutier égalant bien par sa population de Busard cendré la Baie de Bourgneuf ou la Baie de l'Aiguillon.

